

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020

APPLICATION PANNEAU POCKET

Le Maire présente aux membres présents l'application Panneau Pocket, téléchargeable sur le téléphone.

Le Conseil donne un avis favorable pour l'adhésion de la commune à cette application qui permettra de diffuser rapidement certaines informations municipales.

TRAVAUX A L'ECOLE « LE PETIT PRINCE » - 2^{ème} Tranche

➤ Un compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec l'architecte est fait aux personnes qui n'étaient pas présentes, avec présentation des plans pour le réaménagement de l'ancien bâtiment.

Au rez-de-chaussée : il y aura une salle de classe, la garderie, les WC

A l'étage : un grand rangement, le bureau de la directrice, une salle de réunion.

La consultation des entreprises doit avoir lieu en décembre avec une ouverture des plis en janvier.

Le déménagement du bâtiment aurait lieu en février et le début des travaux en mars.

Le bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre.

Pendant les travaux, la classe d'Emilie serait transférée dans la salle d'évolution, la garderie dans les locaux de la cantine, le bureau de la directrice pourrait être transféré à la Mairie et le stockage se ferait à l'ancienne poste.

Il faudra prendre contact avec un professionnel pour faire réaliser le diagnostic amiante et plomb, et demander des propositions à plusieurs bureaux pour le contrôle technique. Le Conseil autorise le Maire à retenir l'offre la mieux disante.

➤ En ce qui concerne l'aménagement de l'extérieur, le terrain à l'arrière du bâtiment neuf, une réunion a eu lieu le 5 octobre avec deux associations « les croqueurs de pommes » et « Charolais Brionnais en transition » et les enseignants.

Il est prévu la plantation d'arbres fruitiers avec des variétés anciennes du côté du terrain de sport, des rampants derrière l'école, et des carrés potagers avec fleurs et légumes sur le plateau central.

Ont été évoqués aussi l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un hôtel à insectes.

Des plans seront faits en partenariat avec la classe d'Emilie.

La prochaine réunion aura lieu début novembre avec présentation des arbres proposés et du plan d'aménagement.

➤ Il y a eu quelques problèmes avec l'étanchéité sur le toit de la cantine vers la baie vitrée. Il faudra resuivre l'étanchéité sur tout le linéaire.

Il y a aussi eu des problèmes dans les sanitaires (vu avec l'entreprise COELHO) et sur le chauffage (fuite dans les radiateurs).

REVISION DES FERMAGES 2019

Le Conseil fixe le montant des indemnités dues pour l'année par Marc LASSAIGNE, le GAEC VERNAY, Jean-Paul MILLET, le GAEC des Cigognes, M. Jean-Noël GUYOT et Mme Monique DURAND ainsi que le fermage de l'EARL du Bois RODDON conformément à l'indice départemental des fermages déterminé pour l'année 2020 (soit + 0.55 % par rapport au fermage 2019).

DELIBERATION MODIFICATIVE

Afin de permettre le règlement de la facture de la climatisation pour la supérette et de régulariser l'intégration des travaux du SIVOM, il y a lieu de faire une délibération modificative, les crédits nécessaires n'ayant pas été prévus aux budgets.

Etabli comme suit les modifications :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :

Article 657363 : + 1 250.00

Recettes de fonctionnement :

Article 73111 : + 1 250.00

Dépenses d'investissement :

Article 2151 : + 18 624.00

Recettes d'investissement :

Article 10222 : + 18 624.00

Budget Supérette :

Dépenses de fonctionnement :

Article 615228 : - 5 420.00

Budget Supérette :

Dépenses de fonctionnement

Article 615228 : - 5 420.00

Article 023 : + 6 970.00

Recettes de fonctionnement :

Article 752 : + 300.00

Article 74741 : + 1 250.00

Dépenses d'investissement :

Article 2132 : + 6 970.00

Recettes d'investissement :

Article 021 : + 6 970.00

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux de voirie : Une rencontre est prévue avec EIFFAGE pour les problèmes de fissures sur la route de Lapillonne où ont été réalisés les travaux en lien avec le SIVOM.

- Transfert de la vierge de Vers-Foux

M. KINH ayant accepté de céder à la commune une pointe de terrain pour l'euro symbolique, la statue a été réinstallée. Une haie de charmilles sera plantée pour terminer l'aménagement.

- Réaménagement de la halte nautique

Une réunion de travail est prévue le 28 octobre à 14 heures.

Les membres présents valident les contrats avec le Cabinet REALITES et avec AABT (Agence d'Architecture Brosselard et Troncy).

- Mise en vente de l'école maternelle

L'ancien bâtiment de l'école maternelle a été mis en vente dans 4 agences.

Il y a déjà des rendez-vous pour des visites.

- Cours de Yoga : Le Maire indique qu'il a rencontré une personne de Chenay-le-Châtel qui propose d'ouvrir un cours de Yoga dans les locaux du judo. Le conseil donne son accord pour accueillir cette nouvelle activité dans le dojo après concertation avec le club de judo. Le conseil valide une participation pour l'utilisation de la salle.
- Le Maire évoque l'exposition « Melay, village des crèches » qui va vraisemblablement être annulée.
- Le Maire donne lecture d'un courrier du Centre Départemental de Gestion qui doit renouveler son contrat groupe pour les assurances statutaires du personnel. Le Conseil donne un avis favorable pour continuer à adhérer à ce contrat pour les agents de la fonction publique.
- Le Maire évoque le problème d'un logement du Bourg qui présente des problèmes et pour lequel il faudra prévoir le relogement des locataires.
- Différents comptes-rendus de réunions sont présentés : réunion d'information du PLUI, assemblée générale du Restaurant scolaire, assemblée générale du Sou des Ecoles, assemblée générale de l'ADMR, assemblée générale de SOS (agriculteurs), assemblée générale du PIMMS (nouveau site ouvert à Baudemont, Pour Melay 4 120 personnes ont été renseignées en 2019 soit 14 personnes par jour), réunion de la Sologne (appel d'offres avec Potain et Pétavit).
- Le Maire évoque le renouvellement du SIAH (Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de l'Habitat) pour lequel il a été réélu président. Une étude est en cours pour une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Le Maire indique qu'il a été élu président de l'association du canal de Roanne à Digoin.
- Les travaux de réfection de la douche dans les vestiaires du stade par l'entreprise OCEBLOC sont terminés. Frédéric VERNUSSE a assuré le suivi de ce chantier.
- Les travaux de la voûte de la cave du bâtiment de « La Noisetière » sont en cours.
- Le problème des égouts vers le terrain Alex au lotissement est à nouveau évoqué.
- La commission du cimetière se réunira le 4 novembre à 10 heures.
- Pour remplacer le téléthon, Audrey THORAL indique que les Donneurs de sang mettront en vente des grilles et qu'une urne sera déposée à la supérette pour recueillir les dons.
- Une réunion des associations sera prévue pour évoquer un planning prévisionnel pour 2021.